

A la lumière de ce constat, une consultation s'avère nécessaire afin d'élaborer un baromètre opérationnel, susceptible de permettre de contenir les directives de ladite stratégie et les actions y afférents et d'assurer l'interaction requise avec les besoins et les attentes grandissantes de la population des adolescents et des jeunes.

Ce document sera destiné à aider le Ministère de la santé et de la Protection Sociale, spécialement les décideurs et les responsables au niveau central et régional à mieux prendre en compte l'évolution du paysage des indicateurs de la santé des adolescents et des jeunes et la notion du bien-être dans le processus d'élaboration des stratégies et des plans d'action permettant leur mise en œuvre.

2- Objectif général

Mieux définir les besoins sanitaires des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, afin de bâtir des interventions efficaces et efficientes, qui répondent à leurs attentes et d'améliorer leur niveau de bien-être.

3- Objectifs spécifiques

- ✓ Réaliser une revue de littérature assortie d'un Benchmark d'au moins 3 expériences internationales qui monitorent et traitent l'état de santé des adolescents et des jeunes, notamment les baromètres, eu égard aux changements du paysage des indicateurs de santé et à la notion du bien-être au niveau national et international ;
- ✓ Procéder à un diagnostic national de l'état de santé des adolescents et des jeunes dans le but d'inventorier les indicateurs sanitaires existants, de vérifier la possibilité d'implémentation desdits indicateurs, seuls, le baromètre santé et bien-être et d'apprécier le niveau d'intégration de la notion du bien-être dans le système de suivi-évaluation actuel ;
- ✓ Construire une batterie d'indicateurs innovateurs et adaptés pour le suivi et l'évaluation réguliers de l'état de santé des adolescents et des jeunes et de leur niveau de bien-être, selon des axes appropriés ;
- ✓ Indiquer des outils bien adaptés et validés (questionnaire, Grille ...) permettant le recueil périodique desdits indicateurs afin de constituer un corpus de données factuelles propre à l'état de santé et le niveau de bien-être des adolescents et des jeunes ;
- ✓ Proposer un modèle pratique et proposer des axes opérationnels pour une mise en place et un fonctionnement optimal dudit baromètre.

4- Résultats attendus

- Les principaux indicateurs sanitaires nécessaires au suivi-évaluation de l'état de santé et à l'appréciation du niveau de bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, sont identifiés et adaptés ;
- Le processus de collecte desdits indicateurs, les outils de recueil et les méthodes d'exploitation sont définis et validés ;
- Les axes opérationnels garantissant d'une mise en œuvre optimale du baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, sont indiqués et la version finale fonctionnelle dudit baromètre est conçue.

5- Cible de la consultation

Les adolescents et les jeunes de 10 à 24 ans, y compris les groupes vulnérables, (avec une représentativité nationale), ainsi que les parties prenantes œuvrant en faveur de la santé des adolescents et des jeunes et de l'amélioration de leur niveau de bien-être.

6- Missions du consultant et livrables attendus

Missions	Livrables
<ul style="list-style-type: none">○ Réaliser une revue de littérature assortie d'un Benchmark d'au moins 3 expériences internationales qui monitorent et traitent l'état de santé et le niveau de bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, notamment les baromètres sanitaires ;○ Inventorier les indicateurs sanitaires existants, vérifier la capacité desdits indicateurs d'implémenter seuls un baromètre santé et bien-être et apprécier le niveau d'intégration de la notion du bien-être dans le système de suivi-évaluation actuel ;	1. Rapport de synthèse (5 jrs)
<ul style="list-style-type: none">○ Elaborer la note méthodologique de conception du baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables.	2. Note méthodologique détaillée du baromètre (5 jrs)

<ul style="list-style-type: none"> ○ Concevoir une batterie d'indicateurs innovateurs et adaptés pour le suivi et l'évaluation réguliers de l'état de santé des adolescents et des jeunes, y compris des groupes vulnérables, et de leur niveau de bien-être ; ○ Indiquer des outils appropriés et validés (questionnaire, Grille de mesures ...) permettant le recueil périodique desdits indicateurs afin de constituer un corpus de données factuelles propre à l'état de santé et le niveau de bien-être des adolescents et des jeunes, y compris les groupes vulnérables, ; 	<p>3. Fichier des indicateurs et catalogue des outils de recueil validés.</p> <p>(15 jrs)</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer un modèle pratique et élaborer les axes opérationnels de la mise en œuvre du baromètre ; ○ Rédiger le document final du baromètre. 	<p>4. Document final détaillé dudit baromètre.</p> <p>(5 jrs)</p>

Les documents doivent être rédigés en langue française et livrés sous format papier et numérique.

7- Calendrier et Activités

- **Lieu de la consultation** : Rabat
- **Durée du contrat de la consultation** : La durée du travail du consultant est fixée à 30 jours/homme, avec 4 missions.

8- Qualifications du consultant (e) :

Consultant(e) national(e) ou (équipe de consultants nationaux) ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la planification sanitaire et dans l'élaboration des stratégies et des plans d'action stratégiques et opérationnels (avec minimum 5 ans d'expérience sur des programmes de monitoring sanitaire au Maroc ou dans des pays similaires :

- Une formation et expérience dans les domaines suivants :
 - Sciences de la santé et sciences comportementales ;
 - Etudes, enquêtes et baromètres ;
 - Statistiques et analyse des données.
- Connaissance du système de santé au Maroc ;
- Expérience et maîtrise des questions liées à la santé des adolescents et des jeunes, notamment en matière du bien-être ;

- Expérience avérée dans l'élaboration des politiques de santé, des systèmes de monitoring ;
- Bonne capacité analytique et une aptitude à synthétiser des informations en provenance de diverses sources, en anglais, français et arabe ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique et une capacité de rédaction claire et concise.

9- Dossier de l'offre de service

Les dossiers de candidature doivent contenir :

- Le (les) CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans les domaines en relation avec l'objet de cette consultation ;
- Une note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
- Le calendrier d'exécution ;
- L'offre financière.

10- Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se déroulera en 3 étapes et portera sur :

- L'évaluation des compétences du consultant(e) (adaptation du ou des CV à l'objet de la consultation) ;
- L'évaluation de l'offre technique (degré de réponse aux TDR) ;
- La comparaison des propositions financières

11- Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Une note technique **T** sur **100** sera attribuée à chaque offre, sur la base du barème suivant :

	Evaluation du CV		Evaluation de la note méthodologique	Total (Sur 100)
Critères	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Formation et expérience en : <ul style="list-style-type: none"> • Sciences de la santé • Sciences comportementales • Etudes et enquêtes • Statistiques <p>(25 points)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Connaissance du système de santé au Maroc ; ✚ Expérience et maîtrise des questions liées à la santé des adolescents et des jeunes, notamment en matière du bien-être ; ✚ Expérience avérée dans l'élaboration des politiques de santé, des systèmes de monitoring ; ✚ Bonne capacité analytique et une aptitude à synthétiser des informations en provenance de diverses sources, en anglais, français et arabe ; ✚ Une bonne connaissance de l'outil informatique et une capacité de rédaction claire et concise. <p>(25 points)</p>	<p>Pertinence et qualité de la note méthodologique</p> <p>(50 points)</p>	<p>Le T = la note obtenue par chaque concurrent et correspond à la somme des notes de l'évaluation du CV et de la note méthodologique.</p>

Important :

Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).

Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :
La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * P_{\min} / P$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

12- Modalités contractuelles et financières :

Le contrat de ladite consultation sera établi entre le bureau de l'UNFPA-RABAT et le(a) consultant(e). Le paiement direct sera effectué dans le cadre de la coopération Ministère de la Santé et de la Protection Sociale/UNFPA selon le PTA 2023 après validation et finalisation des livrables.

Ce contrat doit mentionner que le consultant(e) devra déclarer ces prestations pour mesure d'Impôt sur le Revenu.

13- Plagiat et considérations éthiques :

Avant tout entretien avec des personnes dans le cadre de cette consultation, le(a) consultant(e) se doit d'expliquer le contexte et les objectifs de son travail et obtenir le consentement éclairé de la personne, notamment en cas d'enregistrement audio de l'entretien. Les informations recueillies dans le cadre de ce travail doivent rester confidentielles. En cas d'infraction à cette règle, les livrables ne seront pas validés.

Aussi, et conformément aux règles en vigueur, le plagiat est considéré comme une pratique frauduleuse. Aucun document ou livrable élaboré par le(a) consultant(e) ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non fait.

14- Adresse et délai d'envoi des dossiers de soumission :

Les soumissions doivent être transmises sous deux plis fermés séparés (offre technique et offre financière), au plus tard le **Lundi 19 Juin 2023 à 18h**, au nom de M. Moncef Mghazli à l'adresse suivants : **Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 13 Av. Ahmed Belafrej, Souissi, 10 000 Rabat**

Avec la mention suivante :

UNFPA « Baromètre santé et bien-être des adolescents et des jeunes ».

Il vous appartiendra de vous assurer que votre soumission parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions reçues par UNFPA postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.